

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE PARENTS
DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de parents tenue le lundi 3 avril à 18h00 à l'école Saint-Édouard

ÉTAIENT PRÉSENTS

Voir la feuille de présence annexée.

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Marie-Claude Dicaire	directrice
Lee Paterson	Conseiller municipal de ville Lac-Brome
Martin Laboissonnière	Représentant syndical SEHY
Éric Bédard	Représentant syndical SEHY
Guy Tardif	Directeur adjoint CSVDC

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ouverture de l'assemblée par Marie-Claude Dicaire, directrice.

2- -NOMINATION D'UN(E) SECÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Cindy Langlois agira comme secrétaire d'assemblée.

3- - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Robert Vaillant, président du conseil d'établissement présente l'ordre du jour. Ajout : Point 4 : Dépôt d'une lettre par un conseiller municipal; Point 5 : Présentation des parents du conseil d'établissement.

Il est proposé par Isabelle Pelletier et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

19AG 1617-005

Adoptée à l'unanimité

4- DÉPÔT D'UNE LETTRE PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL

Lee Paterson, conseiller municipal, fait le résumé d'une lettre qui sera déposé à la séance du conseil de ville Lac-Brome du 3 avril. Le conseil est préoccupé par le changement du programme international à l'école Saint-Édouard.

5- PRÉSENTATION D'UN POWERPOINT

Martin Boyer, nouveau membre du conseil d'établissement, présente un PowerPoint.

- Conseil d'établissement – rôle;
- Membres – Parents – Enseignants – Invitées ;
- International Baccalauréat (IB);
- Liste partielle des écoles publiques (francophones) ayant le PEI au primaire;
- Mission de l'IB;
- Cadre pédagogique consiste en 5 éléments;
- 6 thèmes transdisciplinaires;
- Avantages du PEI;
- Valeurs (savoir-être);
- Étude de faisabilité en 2008;
- Plan de travail (soutien aux enseignants);
 - 7 questions ouvertes
- Situation critique en 2006-2007
 - Prévision d'une diminution du nombre d'élèves à Saint-Édouard.
- Mode solution : Option : École alternative ou Programme sportif. Mobilisation;
- Historique du PEI à Saint-Édouard;
 - Mai 2014 – Accréditation au PEI;
 - Septembre 2015 – réduction de 6 à 4 modules.
- Perspectives démographiques 2024;

Augmentation de 2% de la population de 2009 à 2019.

- Vieillessement de la population.

6- RÉSULTAT DU SONDAGE

Marie-Claude Dicaire, directrice de l'école, prend la parole.

Le programme international est fait à l'école depuis 8 ans. Il y a maintenant une révision pour savoir si le programme répond toujours au besoin de l'école.

Il faut trouver un équilibre entre :
Les valeurs recherchées par les parents;
Transmission par les enseignants;
Besoin aux élèves.

Les statistiques ne sont pas complètes. Certains sondages ont été reçus jusqu'à jeudi dernier. Les derniers sondages reçus ne sont pas compilés mais les commentaires ont été ajoutés tel qu'ils étaient écrits sur les feuilles.

74 sondages reçus sur 112 familles.

Le sondage a été bâti par la direction et l'équipe école.

Un parent membre du CÉ mentionne certains commentaires qu'il a reçu de parents :

- Questions biaisées ou mal formulées;
- Certains parents n'ont pas répondu pour cette raison
- Inquiétude par rapport aux résultats – fiable ou non.

Un parent demande pourquoi le sondage n'a pas été bâti main dans la main par le CPE et le CÉ?
Un parent membre du CÉ répond qu'ils voulaient faire partie du processus de préparation du sondage mais le sondage est sorti avant.

Il y avait urgence pour répondre à la SÉBIQ l'an prochain.

Certains parents partagent leurs questionnements ou commentaires :

- Le sondage était long. Pourquoi pas seulement 1 question « Voulez-vous maintenir le PEI ? » avec choix de réponses : Oui ou non.
- Le sondage était pour prendre le pouls des parents.
- Le pouls des professeurs est alarmant.
- Délai à respecter pour commencer un nouveau programme.
- Peut-on trouver des solutions créatives pour aider les enfants et les professeurs?
- Chaque programme apportera des difficultés aux enfants et aux enseignants.
- Peut-on avoir de l'aide du PEI?
- A-t-on analysé les besoins pour savoir quels moyens peut-on prendre pour aider les enfants et les professeurs avant de sortir du programme.
- Par rapport au montant payé, a-t-on un retour équivalent?
- Pourquoi dans d'autres villes les enseignants ça marche. Est-ce qu'ils sont aussi essoufflés?
- Réponse d'une enseignante : Oui, les enseignants sont essoufflés mais beaucoup d'aide est donné par la municipalité (au niveau monétaire).
- Un ancien membre du CÉ mentionne que lorsqu'elle en faisait partie, les parents avaient demandé si les enseignants avaient besoin de libération ou formation. La réponse était non.
- Changement à l'IB, sur le site; adaptation pour les petits milieux.
- L'école sera en évaluation l'an prochain pour le programme international, si l'accréditation est donnée, c'est bon pour 5 ans.

- Mon argent va où et pourquoi? Elle n'a pas vu de changement par rapport à l'autre école que son enfant a fréquenté de la maternelle à la 3^e année. Accréditation par rapport à l'autre programme offert, qu'est-ce que l'accréditation donne de plus.
- Une enseignante mentionne qu'à cause du syndicat, on choisit l'école ou non. Les formations de l'IB sont intéressantes mais pas toujours applicables à cause des besoins monétaires. Pour amélioration, doit attendre les formations suivantes.
- Quelle garantie a-t-on que le nouveau programme va régler les problèmes qui sont amenés par l'IB. Actuellement, on a une certification qui amène une certaine garantie qu'on garde le programme. Est-ce que dans quelques années, on n'en sera pas dans la même situation?
- Peut-on aller chercher des ressources pour aider les enseignants? Faire des enquêtes auprès des autres écoles avec IB? Chercher des ressources en surplus (ville)?
- Il faut chercher des solutions main dans la main.
- Une enseignante : Ayant vécu plusieurs années scolaires, il y en a eu beaucoup de beaux projets stimulants avant l'IB. Ce qui est irritant, c'est par rapport aux critères exigés par l'IB. Ex : choix de police de caractère pour présenter le rapport. Avec 4 modules, on a le temps de vivre ces modules et d'intégrer des projets proposés par les enfants. À 6 modules, on manque de temps pour tout faire et apprécier ce qui est enseigné.
- Une enseignante : Trouve qu'il y a des lacunes dans l'IB. Ne correspond pas à ce qu'elle veut transmettre à ses élèves.
- Quelle est la procédure, les étapes à venir pour le cheminement du choix si on poursuit l'IB?

Les discussions seront faites lors du CÉ.

Les parents ont la possibilité d'aller au CÉ. Ils peuvent décider d'y aller selon les points à l'ordre du jour et pourront prendre connaissance des discussions avec le procès-verbal sur le site internet de l'école.

- Communication avec la SÉBIQ pour coût, pour plus d'aide. Qu'est-ce qui arrive si on fait 4 modules au lieu de 6 modules?
- Un parent membre du CÉ : La lettre du CPE montre clairement les besoins des enseignants.
- Besoins pas comblés, lacunes. Mis au fait d'un autre programme. Insécurité parce que pas assez d'information.
- Demande au CÉ de former un comité de travail impartial pour monter un tableau des avantages et des lacunes avec les coûts et les chiffres à l'appui.
- Faire un sondage avec 1 seule question. Garder ou non le programme international.
- Il faut informer les parents avant de prendre une décision.
- Une enseignante : Est-ce que les parents veulent avoir l'IB seulement pour avoir la bannière? Ils ne sont pas flexibles à nos besoins. Donnez-nous la chance de donner la même excellence à vos enfants sans cette bannière.
- La prochaine étape est d'établir des bases de transparence entre le CÉ, parents et enseignants et le tout devra continuer lors du prochain conseil d'établissement.

7- INFORMATIONS SUR LE PROJET « OUVERTURE SUR LE MONDE »

Point non discuté.

8- INFORMATION SUR LES PROJETS SPORTIFS

Point non discuté.

9- ÉCHANGE ET DISCUSSION

Fait au point 6.

10- VARIA

11- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Isabelle Pelletier, secondé de Marie-Noël Chagnon, propose la levée de l'assemblée à 20h35.

19AG 1617-006

Adoptée à l'unanimité